

Les registres consulaires ne donnent pas de détails sur l'incendie du collège.

Une épidémie de fièvre typhoïde vient de sévir dans le collège et les élèves ont dû en être éloignés bien vite. Chacun pensait que l'Université se déciderait enfin, après tant de légitimes doléances des familles, à ne plus rappeler les pensionnaires et à convertir le Lycée en simple *externat*; mais certains *intérêts privés* l'ont emporté sur le bien-être et la vie même des enfants. Les pensionnaires sont rentrés dans leurs *basses fosses*, et ce n'est pas sans pitié qu'on les voit, sans air, sans soleil, grouillant dans ces prisons. En Angleterre, en Allemagne, en Suisse, on comprend avec plus d'intelligence les besoins de l'enfance et son instruction. Là, l'enfant est dans des gymnases ou *collèges élevés loin* des quartiers populeux, dans des maisons où circule largement le grand air qu'embaument aussi les douces senteurs des jardins qui les entourent. L'enfant peut s'y croire dans les champs où il est né ; il y conserve une liberté relative ; son esprit et son âme s'y épanouissent comme les fleurs au milieu desquelles il vit, et son cœur n'est pas écrasé et attristé par ces noires murailles qui donnent au Lycée de Lyon l'aspect d'une *lugubre prison*. Mais la routine !!! La France est sa mère-patrie.

L'Université s'est émue cependant des vices criants des bâtiments du Lycée et de leur *insalubrité*. Elle a envoyé à Lyon de *savants* inspecteurs généraux lesquels, après *une longue étude* de la situation, ont demandé à la ville « *Y abandon* de la grande bibliothèque et la *démolition de* » la terrasse, dont l'ombre était nuisible aux cours du « collège », et cette *étrange demande* a dû être soumise h la Commission municipale. . . . Espérons que celle-ci la repoussera, et résolvant enfin la grave question dudédou-